

Résurrection, réincarnation ?

Exposé du père André Jacquemot à la Commission œcuménique de Moselle, le 4 juin 2011

Le but de cet exposé est de clarifier certains points qui donnent lieu à des confusions, ouvrant la porte à toutes sortes de croyances. La conception chrétienne (*orthodoxe*¹) repose sur des données bibliques claires, simples, concrètes, et en particulier sur ce qu'il nous est donné de connaître du *mystère du Christ*.

Dans notre monde contemporain, deux croyances opposées cohabitent :

- Conception matérialiste : l'activité psychique (la pensée, la vie intellectuelle, affective...), que l'on peut appeler *âme* (*psyché* en grec), est produite et conditionnée par la matière (réactions chimiques, propriétés électriques...). Quand le corps meurt, il n'y a plus de vie psychique, plus d'âme.
- Conception spiritualiste : la vraie vie est celle de *l'âme* (ou de *l'esprit* ou d'un *principe vital* : la terminologie peut varier), le corps n'est qu'une enveloppe (voire une prison), que l'on peut jeter lorsqu'il meurt. La croyance en la réincarnation s'appuie sur une telle conception.

L'anthropologie orthodoxe est également éloignée de ces deux croyances. Elle voit la personne humaine comme un tout, indissociablement corps et âme. Le corps et l'âme ensemble sont deux aspects, deux modalités d'existence intimement unies de la personne.

Mais il faut préciser un peu plus. Le corps étant *matériel* et l'âme *immatérielle*, une idée courante chez les croyants (sous l'influence de certaines philosophies, comme le platonisme, un catéchisme mal compris ?) en déduit que Dieu (immatériel) aurait plus d'affinité avec l'âme qu'avec le corps.

Or, selon la conception biblique, Dieu n'est ni matériel, ni immatériel : Il est *incrée*, alors que le matériel et l'immatériel sont des réalités *créées*. La personne humaine (corps et âme) est *créée*.

Dans le symbole de foi de Nicée-Constantinople, nous confessons que Dieu le Père est « créateur des choses visibles et invisibles », autrement dit : des réalités matérielles et immatérielles. Quant à Jésus-Christ, en tant que Fils de Dieu, Il est « engendré, *non créé* ». (Ce n'est pas du *charabia* : cette précision a pour but d'éviter les dérives des croyances.)

Telle est la véritable ligne de démarcation entre Dieu *incrée* et nous qui sommes ses *créatures*.

Mais cette frontière n'est pas sans communication car, par son incarnation, Jésus-Christ « a pris chair de la vierge Marie ». Tout en demeurant « vrai Dieu de vrai Dieu », Il partage donc aussi notre *chair*, c'est-à-dire tout ce que nous sommes en tant qu'êtres créés.

Ainsi, le corps qui est le nôtre, avec notre âme, ensemble, c'est la manifestation de notre *personne*. La personne est un mystère. Elle s'exprime à la fois sur le mode corporel et sur le mode mental, mais c'est « en Dieu » (c'est-à-dire à la fois en tant que source et finalité) qu'elle a « la vie, le mouvement et l'être » (Act. 17,28). A l'origine, « ayant façonné l'homme à partir de la terre, Dieu lui insuffle l'Esprit (de vie), et il devient une personne vivante » (Gen. 2,7).

Mais il y a plus : (selon la conception orthodoxe) l'homme est créé en vue de partager ce qui appartient à Dieu, de communier à l'incrée, de « participer à la vie divine » (2 Pi. 1,4). C'est même en cela que consiste le salut : « Dieu s'est fait homme pour que l'homme devienne Dieu » disent unanimement les Pères. Ce que Dieu est par nature, l'homme est appelé à y participer par grâce.

Le corps, aussi bien que l'âme, est créé pour être porteur de Dieu (*théophore*).

Même défunt, le corps reste celui de la personne, et il reçoit la promesse de la résurrection.

C'est d'abord ce qui nous est révélé du *mystère du Christ* qui fonde cette conviction.

Le corps aussi bien que l'âme du Christ sont divinisés, habités par Dieu : « En Lui habite *corporellement* toute la plénitude de la divinité » (Col. 2,9).

¹ Nous nous référons ici à la vision chrétienne telle qu'elle est formulée dans l'Eglise orthodoxe, fidèle à la tradition patristique, enracinée dans la Bible, structurée non par des systèmes philosophiques, mais par le concret de l'esprit sémitique.

A partir du moment où le Verbe de Dieu s'incarne, il y a une continuité de son existence corporelle : c'est toujours le même corps du Christ :

- Le corps du Christ historique (né au temps d'Hérode, crucifié sous Ponce Pilate) ;
- Le corps du Christ mort, descendu de la croix et déposé dans le tombeau, sous le regard des femmes myrrhophores, et de saint Jean, qui est resté jusqu'au bout, qui « a vu » et qui « a cru » (cf. Jean 20,8). Même mort, le corps de Jésus est le corps du Dieu vivant, que l'espace limité du tombeau ne peut ni contenir, ni enfermer ni retenir, comme en témoignent les prières suivantes² :

« Même enfermé dans un étroit tombeau, ô Jésus, Tu es reconnu par toute la création comme le vrai Roi du ciel et de la terre. »

« Ô Christ, Toi la Vie, Tu as été déposé dans le tombeau ; par ta mort Tu as détruit la mort et Tu as fait jaillir la vie pour le monde. »

« Ton tombeau vivifiant, source de notre résurrection, nous est apparu, ô Christ, plus resplendissant que le paradis et plus éclatant en vérité qu'aucune demeure royale. »

- Le corps du Christ ressuscité (qui laisse le tombeau vide, qui se donne à voir et à toucher par les disciples, qui porte à jamais les marques de la passion). C'est donc bien le même corps, même s'il acquiert de nouvelles propriétés (non soumis à la pesanteur, à la compacité de la matière...).

Ce qui est réalisé dans le Christ est un programme, une vocation pour nous.

L'homme aussi est appelé à être habité par Dieu dans son âme et dans son corps. L'apôtre Paul utilise l'image du *Temple*, en l'appliquant tantôt au corps, tantôt à la personne tout entière :

« Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » (1 Cor. 3,16).

« Votre corps est le temple de l'Esprit Saint » (1 Cor. 6,19).

« Nous sommes le temple du Dieu vivant, comme Dieu l'a dit : J'habiterai et je marcherai au milieu d'eux ; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. » (2 Cor. 6, 16, citant Ez. 37,27)

« En sorte que vous soyez remplis jusqu'à toute la plénitude de Dieu » (Eph. 3,19).

Par ailleurs, lorsque Paul oppose *la chair* et *l'Esprit*, la *chair* désigne ce que nous sommes en tant qu'êtres créés (corps et âme, c'est pourquoi il parle tantôt d'homme *charnel*, tantôt d'homme *psychique*), alors que *l'Esprit* (l'homme *spirituel*) signifie la relation à Dieu. Le péché consiste justement à rester dans l'autosuffisance des réalités créées au lieu de s'attacher aux réalités divines.

En conclusion, le lien entre le corps et la personne est indestructible, même si les propriétés du corps peuvent changer : « il est semé corruptible, il ressuscite incorruptible » (1 Cor. 15,42). Cette conception interdit l'idée de réincarnation (dans un autre corps), puisque le corps est pour toujours celui de la personne.

La promesse de la résurrection (corporelle) est assurée par le fait que nous avons vocation (aussi bien le corps que l'âme) à participer à la vie divine, et que nous en recevons dès maintenant le don (les arrhes) dans les sacrements.

Tout cela est en cohérence avec l'*expérience* vécue de l'Eglise orthodoxe :

- dans les offices de la Semaine-Sainte (mort sur la croix, mise au tombeau, résurrection) ;
- dans la célébration du baptême (c'est le corps qui est immergé, et avec lui toute la personne) ;
- dans le sacrement de communion au Corps et au Sang du Christ (nourriture divine à la fois pour le corps et pour l'âme) ;
- dans la prière pour les défunts et le rituel funéraire, où le corps tient une place importante (soins apportés au corps, inhumation et refus de la crémation)³ ;
- dans l'attention accordée aux reliques et dans leur vénération ;
- dans l'utilisation liturgique des icônes (qui montrent la *chair divinisée*)...

² Les deux premières prières sont dites le Samedi-Saint devant l'*épitaphios*. On notera que le Seigneur, source de vie, est identifié à son corps défunt. La troisième prière est dite le jour de Pâques.

³ On peut noter ici une différence avec d'autres confessions : dans le protestantisme, quand la personne est morte, son corps ne fait pas l'objet de prières, on ne s'occupe du défunt que pour le deuil de ceux qui restent.